Au Poste

Autor(en): **Bruno, Camille**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 48

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-248262

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

hommes. Alors les défenseurs de Héricourt se rendirent à condition qu'ils pourraient se retirer avec armes et bagages.

Maîtres de Héricourt, les alliés remirent la ville entre les mains de l'archiduc d'Autriche dont les états étaient voisins. Puis, peu soucieux de poursuivre au milieu des rigueurs de l'hiver leur campagne si bien commencée, ils rentrèrent dans leurs foyers, Bernois, Fribourgeois et Biennois traversèrent de nouveau les gorges de l'Evêché et arrivèrent à Bienne le 25 novembre.

Tandis que les contingents de l'Ajoie et de la vallée de Laufon prenaient part au siège et à la bataille d'Héricourt, les hommes de la seigneurie de Delémont, de la prévôté de St-Ursanne, de celle de Moutier et de la seigneurie des Franches-Montagnes, au nombre de 500, assiégeaient le château de Franquemont et s'en emparaient. Ce château était occupé par une garnison qu'y avait mise le duc de Bourgogne, malgré le sire, Claude de Franquemont.

Adam Gœuffi, envoyé par le conseil de Bienne pour s'enquérir de l'état des opérations du siège de Franquemont, arrive sur le plateau des Franches-Montagnes le 10 novembre. Dès le lendemain, il expédie un rapport à Bienne. Il a rencontré, dit-il, Humbert Briton, maire de Delémont, et Jean Wumar, maire de St-Ursanne; il a appris d'eux que les hommes de Delémont, de Moutier et de St-Ursanne, au nombre de 500 et avec trois drapeaux, tiennent le château de Franquemont étroitement bloqué ; le 10 et le 11 novembre, les assiégeants se sont emparés d'une porte-cochère, d'un pont-levis et de sept portes, ainsi que de l'avant-cour où 40 soldats ont déjà pénétré ; le reste des assiégeants se tient dans la vallée, au pied du château, autour des maisons qui en dépendent. Hier (le 10 novembre), ajoute-t-il, le seigneur de Franquemont a crié du haut des murs aux chefs des assiégeants : « Je n'ai pas mérité d'être traité de la sorte par Son Altesse de Bâle ; je rendrais volontiers le château, mais ceux qui l'occupent ne veulent pas y consentir. » Ce matin (le 11 novembre) la garnison du château a suspendu un sabre nu au murs du côté du Doubs et a crié aux Bourguignons qu'on apercevait sur la rive opposée : Bientôt, bientôt ! » Les assiégeants concluent de là que les assiégés ont l'espoir d'être bientôt débloqués. L'envoyé de Bienne a appris également qu'il n'y a point d'ennemis dans la montagne de Trévillers, que les hommes de l'évêque occupent tous les passages et tous les gués du Doubs qu'ils ont bien l'intention de ne pas s'en aller avant de s'être rendus maîtres du château de Franquemont ; et qu'ils demandent que Bienne leur envoie un renfort de 100 hommes. Adam Gœuffi dit encore que le 10 novembre une arquebuse est arrivée de St. Ursanne et que le soir du onze quelques arquebuses à croc doivent arriver de Delémont. Gœuffi a rencontré aussi le maire de Courtelary qui a été dans l'avant-cour du château de Franquemont et qui a réuni 60 hommes dans le vallon de St-Imier. Il croit donc que si Bienne envoyait 20 arquebusiers, ce renfort serait bien suffisant. (Archives de Bienne, CXX, 318.)

Comme je l'ai dit plus haut, les soldats de Jean de Venningen finirent par s'emparer de Franquemont, puis firent une incursion, dans la montagne de Trévillers qu'ils purgèrent d'ennemis.

Par la conquête dn château de Franquemont l'évêque de Bâle réunit à ses états les localités dépendantes de la Seigneurie et situées sur les deux rives du Doubs, c'est-à-dire Goumois, Montbaron, Gourgouton, Vautenaivre, Belfonds et quelques métairies voisines de ces hameaux.

(A suivre) J. JECKER
curé de Moutier.

— A la bonne heure ! fit le sergent. Jean-Marie Guéret, dit Bellerose, né natif de Chambéry, presque un cousin. Nous sommes tous cousins là-bas !... Je suis donc bien changé ?

— A votre avantage, sergent... L'uniforme qui vous va si bien... Et puis, les moustaches, le sabre, enfin tout !...

— En avant !... marche !... interrompit Guéret, nous pouvons causer maintenant.

(La suite prochainement.)

Au Poste

PAR

CAMILLE BRUNO

Toute la cohue du jour de l'an. Des fiacres en travail et des piétons en détresse ; des paquets égarés et des enfants éperdus ; des cris, des gestes, des disputes ; tout cela compliqué d'un brouillard qu'envierait Londres, si Londres pouvait envier quelque chose.

Il est trois heures, et déjà le gaz fait l'intérim du soleil. A sa lueur mesquine, l'œil aperçoit çà et là quelques points de repère : le magasin de bonbons, tout émaillé de cornets en satin rose ; la Morgue, avec sa façade désolée ; le couvent des Trinidades, avec sa croix de fer ouvragé ; puis, tout auprès, la lanterne rouge du poste de police.

Rude journée pour l'inspecteur de l'établissement. En a-t-on amené depuis ce matin, des ivrognes, des pick-pockets, des pierreuses ! C'est à croire que la lie Parisienne s'écoule comme un stock de fin d'année. La salle est encore toute pleine de gueux à face de diable, mais il paraît que ce n'est pas fini, car voilà un gardien de cimetière qui vient d'entrer, traînant après lui une pauvresse,

— Tiens ! c'est vous, père Durand ?

— Eh oui, c'est moi, Monsieur Loubeau, même que vous seriez bien aimable de m'expédier mon affaire, parce que je voudrais rentrer chez moi, donner les étrennes à mes mioches.

— Volontiers ; de quoi s'agit-il ?

— Oh mon Dieu, toujours la même chose ; seulement, cette farceuse-là m'a donné plus de peine que tous les autres réunis. Voilà six mois que je la guette. J'ai commencé à la flairer du jour où, en époussetant le caveau des Chaulieu, j'en ai vu les couronnes dépiotées comme par un rat. Mais ce matin, elle ne se bornait pas à prendre une fleur, voyez !

Et il se tourna vers la voleuse qui tenait encore à la main une splendide couronne de gardenias frais éclos.

C'était une petite femme ratatinée, dont le corps courbé par l'habitude de la couture, annonçait dix ans de plus que le visage. Sa peau était blanche et nette, avec seulement un léger feu sur les joues, au dessous des yeux. Dans ses haillons elle arborait un deuil si scrupuleux que la piqure blanche de son châle était passée à l'encre, et que l'empeigne de ses bottines en cuir jaune se cachait sous une couche de cirage. Elle semblait chercher une issue pour fuir la foule qui s'attroupait, mais les doigts du gardien lui serraient le poignet, et le regard de l'inspecteur ne la quittait pas d'une seconde.

— Qu'avez-vous à dire pour votre défense ? demanda ce dernier, suivant la formule administrative.

Elle eut un mouvement pour se justifier, mais changeant aussitôt de projet :

— A quoi bon ? dit-elle. Vous ne me croiriez même pas.

— Niez-vous la préméditation ?

— Je ne nie rien. Il y a des circonstances en ma faveur ; mais est-ce que les hommes peuvent comprendre ça ?

Elle serra son châle autour d'elle et se rencogna contre le mur avec un air d'indifférence entée qui exaspéra le gardien.

— Voyez, la coquine ! Elle ne veut pas même demander pardon ! C'est pourtant quelque chose, petite créature que j'avais tant pomponnée nace péché là : voler les morts !

Et sur toutes ces faces abruties ou scélérates, qui remplissaient la salle du poste se peignit l'horreur craintive et irraisonnée qu'a le peuple pour les sacrilèges.

Elle haussa les épaules et se détourna un peu plus. L'inspecteur vit qu'il n'en tirerait rien, prit le procès-verbal des mains du père Durand, et se tourna vers d'autres prévenus dont c'était le tour d'interrogatoire.

Mais une vieille religieuse à cornette blanche qui venait d'entrer pour demander son chemin aperçut la petite femme en deuil. Son fin regard de connaisseuse devina sous ce châle déteint une douleur respectable, et son instinct guérisseur la fit se rapprocher de la pauvresse.

— Qu'est-ce qu'il y a, ma bonne ? lui dit-elle de sa grosse voix toute fondante de pitié ? est-ce que vous ne pouvez pas vous disculper ; on est pourtant pas trop méchant, ici. Peut-être vous expliquez-vous mal ?

La petite femme leva des yeux pleins de larmes vers son interlocutrice.

— Allez, ma sœur, mon crime n'est pas grand, et je n'aurais pas de peine à le prouver... mais voyons, est-ce que je peux parler devant tout ce monde ?

— Tenez, reprit la sœur qui s'était assise auprès d'elle, en vous poussant un peu, personne ne pourra nous entendre, et si vous voulez me dire, à moi, ce qui vous arrive, je vous promets de parler pour vous. J'ai soigné monsieur Loubeau pendant une angine, et il en est plus reconnaissant que ça ne vaut. Il vous relâchera pour me satisfaire ; mais il faut le mettre au courant. Voyons... entre femmes, on peut tout se dire... et puis vous pouvez parler bas. J'ai l'oreille fine.

— Ah ! ma bonne sœur, je ne vous tiendrai pas longtemps loin de vos malades, quoique peut-être ils ne soient pas si à plaindre que moi. Voici l'affaire :

Je n'ai jamais été bien riche, mais je ne craignais pas le travail et j'avais une assez bonne santé. Mes parents ne m'aimant guère et mon mari ne m'aimant point, je pouvais, après leur décès, jouir encore bien sincèrement de l'existence avec le seul être dont le cœur fût pareil au mien avec ma fille ! Ce que c'était que cette enfant là, ma sœur, je ne peux pas vous le dire. Des choses comme ça, on doit les taire ; elles font douter de la bonté de Dieu qui vous donne des anges pour les reprendre... et puis il y a une pudeur à parler des morts ; vous comprenez, n'est-ce pas, ma sœur, que puisqu'il fallait, pour m'expliquer, nommer ma petite, je n'ai pas voulu le faire devant ce vilain monde ?

La religieuse fit un signe d'acquiescement.

La prévenue continua :

— L'année dernière, à quinze ans, elle fut prise de la poitrine. Ça dura trois mois à la soigner, sans coudre une minute, avec des médecins qui me prenaient jusqu'au dernier sou sans que j'y fasse attention ; et tout cela pour rien ! rien ne l'a guérie, pas même mon souffle que je lui passais toutes les nuits dans la bouche, en tâchant d'attraper le sien pour mourir. Elle est partie sans m'emmener, un jour que les lilas s'ouvraient devant sa fenêtre et que le soleil lui dansait dans les yeux... Voilà pourtaut la première fois que je reparle de ça !

Elle s'arrêta, suffoquée par les larmes, puis, reprenant courage sous la chaude étreinte de la religieuse :

— Naturellement je dépensai mes derniers centimes pour qu'on lui fasse une tombe, et c'est là que je passai mes journées. J'y portais mon ouvrage quand on voulait bien m'en donner. J'étais pauvre comme Job, mais ça m'était bien égal. Pourtant j'avais comme une idée fixe qui me tenait : il faut que je vive ; sans ça, qui tiendrait compagnie à ce pauvre cadavre ? Et je tâchais de gagner mon pain, ce qui n'arrivait pas tous les jours.

A force de regarder la tombe de mon enfant, je trouvais ça bien nu et bien froid, pour une

guère. De lui acheter des fleurs, il n'en était pas question, avec mes quatre sous de rente, et je me disais que la fosse commune a du bon puisque la Ville y entretient un carré de géraniums. Tout autour de nous il y avait des pierres chargées de couronnes. Aux jours de nettoyage, on jetait les plus vieilles sur la tombe de ma petite. Je les envoyais bien loin pour que rien de sale et d'usé ne la touchât ; et puis ça ne me tentait pas. C'est si laid, ces couronnes de perles ou de métal ; c'est lourd, c'est froid, ça n'allait pas à ses quinze ans.

Une nuit, un plant d'ortie se glissa vers la pierre et y étala sa verdure. Çà me fit un remords. Je me dis que la nature était moins marâtre que moi, puisqu'elle donnait à son enfant le meilleur de ses produits : car, toute rebutante qu'est l'ortie, il ne pousse rien de mieux sur le terrain pierreux de ce cimetière.

Ce jour là, je fus fautive. Mais depuis longtemps, Dieu me tentait. Oui, ma sœur, tout près de ma pauvre tombe, il y avait un grand caveau de marbre dont l'inscription datait de 1880. Jamais il n'y venait personne, excepté, une fois par mois, la femme du marbrier qui accrochait sur la porte des tas de guirlandes en fleurs naturelles. Comme elle avait fini par me connaître à force de me voir là, et qu'elle me souhaitait le bonjour en passant, je lui dis un matin :

— Vous voilà bien régulière, Madame Gallin. Combien donc vous paie-t-on pour ça ?

— Mille francs par an, me dit-elle. C'est un joli morceau ; mais ça se comprend. Ce sont des cousins éloignés que ce vieux-là a avantagés sans les connaître, à seule fin de déshériter ses enfants.

— Comment le savez-vous ? lui demandai-je.

— Pardi ! répondit-elle, par les domestiques qui me paient mes notes.

Ça me resta dans l'esprit, et je me dis qu'une chose ainsi donnée n'avait vraiment pas de valeur pour le défunt ; et puis aussi, qu'on ne s'en prendrait pas à la marbrière des dégâts de son caveau, puisque personne n'y venait jamais voir. Voilà comment, le jour dont je vous parle, j'ôtai une rose qui fermait le milieu de la grande couronne, et je la plaçai sur ma fille, comme je lui en mettais les jours de fête, au croisement du fichu. La marbrière, un mois après, vit bien ce qui manquait à sa couronne, mais elle ne songea pas à m'accuser. Elle pensa que c'était quelque gamin, qui avait dû aller revendre ça pour dix sous, aux portes d'un théâtre.

Je recommencerai bien des fois à voler pour ma fille. Je cachais les fleurs derrière le rebord de sa pierre pour qu'on ne les vit pas. Un jour, pourtant je crus comprendre que le gardien me guettait, et je renonçai à mes larcins, résolument pour toujours. Mais voyez-vous, ma sœur, il ne faut jamais jurer de ces choses là. Ce matin, à l'occasion du jour de l'an, on est venu orner le caveau de six couronnes de gardenias plus belles les unes que les autres. Des gardenias !... c'était aussi trop terrible ! Juste la fleur que ma petite aimait tant ! Et je ne pouvais plus lui donner que ça pour ses étrennes... Vous me croirez si vous voulez, ma sœur, j'avais rêvé, la nuit, qu'elle m'en demandait ! Pouvais-je hésiter, après ça ? Une couronne de plus ou de moins, parmi tant d'autres, qu'est-ce que ça faisait ? Et, au contraire, ça faisait tellement, d'en avoir une sur cette pierre dénudée ! Le cœur battant, j'étendis la main et j'arrachai la plus belle guirlande... mais le gardien m'arrêta avant même que j'aie pu la donner à ma fille.

Voilà, ma sœur, tout ce qui s'est passé. Et maintenant je n'ai plus rien à dire. Qu'on me punisse si l'on veut, car je ne me repens pas de ce que j'ai fait.

Aux champs

Causerie agricole et domestique

Les rongeurs des récoltes. — Conservation du bois de sapin.

Qui ne connait les dévastations des campagnols et des mulots dans les champs. Ces rongeurs qui y pullulent quelquefois ont pour premier ennemi, l'hiver: la saison froide en détruit un grand nombre, surtout par les pluies ; mais leur reproduction est telle que souvent cela ne suffit pas. On a calculé dit le journal d'agriculture, que le campagnol pouvait donner une reproduction de 200 jeunes pendant l'année ; avec une telle fécondité on comprend aisément que cela devient un vrai fléau. Comme ce sont des animaux nomades ainsi que les taupes, il faut ; pour arriver à une destruction qui en vaille la peine, que tous les agriculteurs d'une région s'entendent pour prendre des mesures générales.

Pour la destruction de ces animaux on emploie la souricière à trous au fond desquels on met un appât quelconque et que l'on tend au moyen d'un fil. Ce moyen est bon pour prendre quelques-uns de ces rongeurs, surtout dans les maisons, mais en plein champ, lorsqu'ils sont nombreux, il faut avoir recours à d'autres moyens.

Les campagnols, mulots ou souris des champs font de petits chemins que l'on distingue très bien sur la terre et qui aboutissent aux trous habités par ces animaux ; s'il n'y a pas de chemin aboutissant à un trou, on en fait un au moyen d'un manche à balai en appuyant fortement dessus avec les pieds. Au bout de ces chemins ont fait un trou de 10 à 15 centimètres de diamètre et de 30 à 35 centimètres de profondeur, dont les parois doivent être bien lisses, c'est dans ces trous que tombent les rongeurs qui n'en peuvent plus sortir. Le matin, on les assomme en grand nombre dans les trous ainsi faits.

Quelquefois on fait des petits monticules de menue paille dans lesquels les campagnols se réfugient la nuit et le matin de bonne heure après avoir versé un peu de pétrole sur ces tas, on y met le feu.

L'arsenic est un poison avec lequel on peut en détruire énormément, mais c'est dangereux à employer. Le grain arsénique se prépare en l'enrobant de mélasse ; lorsqu'il est à peu près sec et gluant, on le saupoudre d'arsenic ou de strichnine. Ces grains jetés dans les trous que l'on rebouche d'un coup de talon, empoisonnent tous les rongeurs.

On peut encore avoir recours à un soufflet spécial dans lequel on fait brûler du soufre. On souffle dans les trous et si cette vapeur sulfureuse sort par un autre trou, on se hâte de le boucher, l'asphixie des rongeurs est complète. On peut, au lieu de soufre, employer le sulfure de carbone qui est également très efficace.

Quand ces rongeurs deviennent trop nombreux, il ne faut pas hésiter à employer un des moyens indiqués ci-dessus pour les détruire, sans cela ils causent de grands dommages aux récoltes.

***

Le bois de sapin employé dans les constructions est rapidement détruit, lorsqu'il est exposé à l'extérieur, aux intempéries ou, à l'intérieur, à l'action de l'humidité, du champignon et des vermisseaux. La sève qui reste dans le bois, au moment de son emploi, est un des agents les plus actifs de sa décomposition, par la fermentation qu'elle provoque.

On a cherché bien des moyens de prolonger la durée du bois ; ces dernières années surtout, on a fait usage de carbolineum appliqué extérieurement, comme une peinture ; mais on n'a pas tardé à reconnaitre que cet enduit, outre que son odeur désagréable en restreint nécessairement l'usage, ne préserve que très imparfaitement les bois qu'il recouvre, parce que son action antiseptique est toute superficielle, et que cette surface ne tarde pas à se fendiller sous l'action du soleil, laissant ainsi pénétrer jusqu'au cœur l'air et la pluie, aussi facilement que si le bois fût resté dans son état naturel.

Il y a nombre d'années, l'on employait dans la construction des chemins de fer des traverses en bois de hêtre imprégnées de créosote; l'expérience a démontré que cette opération avait pour résultat, non seulement de permettre l'emploi d'une essence de bois qui, à l'état naturel, ne résiste pas à l'humidité pendant plus de deux ans, mais encore de lui donner une durée égale à celle du chêne.

Dès lors, on a appliqué la méthode d'imprégnation à d'autres essences de bois, en particulier au sapin ; après de nombreux essais, on a reconnu que la durée du sapin est plus que doublée par l'injection de sulfate de cuivre pur, faite sous pression, pendant que le bois est encore vert. Cette injection a pour effet de chasser la sève qui s'écoule par une des extrémités de la plante, et de la remplacer par la solution de sulfate de cuivre dont l'action antiseptique est bien connue.

Les administrations des télégraphes et des téléphones, des tramways électriques, etc. etc., n'emploient, depuis plusieurs années, pour supporter les fils ou cables conducteurs, que des poteaux en sapin imprégnés de cette matière.

Le sapin imprégné peut s'employer bien avantageusement à quantité d'autres usages : poutraisons de rez de-chaussée exposées à l'humidité et au champignon, poutraisons d'étables, pavés d'écuries, clôtures de toute espèce, tuteurs, échalas, etc. On réalise par ce moyen une économie considérable, qui est surtout sensible lorsqu'il s'agit de parties de la construction exigeant beaucoup de main-d'œuvre, ou dont le remplacement cause de grands dérangements et par cela même de grands frais.

Actualités scientifiques.

Télégraphe sans fil.

Des expériences concluantes fort intéressantes de télégraphe sans fil viennent d'être faites devant le président de la République par M. Ducretet. Des dépêches envoyées par un manipulateur ordinaire de la tour Eiffel ont été parfaitement recueillies par un récepteur Morse placé près du Panthéon. Une distance de 4 kilomètres séparait ces deux appareils que ne reliait aucun fil.

Rappelons que l'on songe à utiliser ces résultats dans la marine pour permettre aux navires d'échanger des signaux entre eux ou avec les phares de la côte.

Photographie sous-marine.

M. Boutan de la Faculté de Paris vient de couronner ses travaux sur la photographie sous-marine par de brillants succès.

Les recherches commencées en 1893 n'avaient jusqu'alors donné que des résultats insignifiants.

Il vient dernièrement d'obtenir à 3 et 4 mètres de profondeur des photographies parfaitement nettes sans autre lumière que la lumière naturelle. On y distingue les poissons dont on pourrait à la loupe compter les écailles.

Ajoutons qu'il s'est fait photographier lui-même plongeant à une profondeur de trois mètres.